

LE JOUR de la NUIT



Communiqué de presse daté du 17 septembre 2014

La sixième édition du Jour de la Nuit aura lieu le 20 septembre 2014

Paris, le 17 septembre 2014 – Lancées fin juin 2014, les inscriptions de la sixième édition du Jour de la Nuit, ouvertes aux associations et collectivités locales, arrivent à leurs termes. Cette année, ce sont donc près de 400 événements qui auront lieu partout en France le soir du Jour de la Nuit. C'est grâce à la mobilisation de centaines de structures et d'organisations, qui ont vocation à sensibiliser le grand public aux conséquences de la pollution lumineuse, que le succès de cette sixième édition est une nouvelle fois confirmé. Le Jour de la Nuit entend réhabiliter la magie d'une nuit noire, préservée de toute lumière artificielle. Comme chaque année, cet événement national sera l'occasion de retrouver des centaines d'animations, sorties nature, conférences débats et extinctions de monuments partout en France.

En dix ans, le nombre de points lumineux a augmenté de 30 % et s'élève à plus de 9 millions ! La lumière artificielle a pour triple conséquence d'engendrer un gaspillage énergétique important, de déstabiliser les écosystèmes nocturnes et de dissoudre la voûte céleste sous un halo lumineux qui prive les amoureux du ciel étoilé de leur activité nocturne.

Lancé en 2009 à l'initiative d'Agir pour l'Environnement, le Jour de la Nuit est désormais une opération annuelle pleinement reconnue qui mobilise plusieurs centaines de collectivités et associations locales. Essentiellement pédagogique, le Jour de la Nuit est un événement festif permettant de sensibiliser le grand public aux effets des nuisances lumineuses. Organisé en partenariat avec collectif de 19 structures¹, le Jour de la Nuit rassemble un panel d'acteurs pleinement engagés qui en font la richesse. De la maîtrise de la consommation d'énergie à la disparition du ciel étoilé en passant par la préservation d'une biodiversité nocturne extrêmement photosensible, les actions de sensibilisation initiées dans le cadre du Jour de la Nuit sont aussi foisonnantes qu'une nuit étoilée.

A l'heure où l'urgence climatique devrait nous inciter à réduire notre consommation d'énergie, nous avons le devoir, à titre individuel et collectif, de montrer l'exemple en limitant au maximum les gaspillages d'énergie. Pour les organisateurs du Jour de la Nuit, « la nuit n'est pas un jour comme un autre » !

A Paris, Bordeaux, Lille, Marseille, Tahiti ... mais aussi dans des villes de taille plus modeste et villages de France, de plus en plus de communes s'engagent dans cet événement pour marquer leur volonté de reconnaître la nécessité d'amorcer une réflexion en profondeur sur les vertus d'une nuit préservée de toute pollution lumineuse.

Au total c'est plus de 250 collectivités qui ont programmé une extinction de tout ou d'une partie de leur éclairage public, et plus de 150 structures qui organisent des animations d'information et de sensibilisation. Parmi elles, nous retrouvons notamment de nombreux Parcs Naturels Régionaux (PNR), comme les PNR du Haut Languedoc et le PNR des Causses du Quercy. Le Parc de la Villette accueillera également le Jour de la Nuit au sein des Jardins passagers pour une animation spéciale ouverte au grand public autour de la découverte des insectes nocturnes et du ciel étoilé.

Les organisateurs du Jour de la Nuit appellent l'ensemble des citoyens à se reporter au site www.jourdelanuit.fr afin de nous rejoindre pour fêter la nuit noire le Samedi 20 septembre 2014.

1 Agir pour l'Environnement, Association Française d'Astronomie, Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes, Noé Conservation, Fédération des Clubs Connaître et Protéger la Nature, Réseau Ecole et Nature, RAC-F, CLER, Ligue de l'enseignement, Les Francas, FRAPNA, Parcs naturels régionaux de France, Réserves naturelles de France, Conservatoires d'espaces naturels, Fête de la Science, NatureParif, les Eco-Maires, Association des Maires de France et le Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie

Contact presse :

Mickaël Huet, coordinateur du Jour de la Nuit
Tél. 01.40.31.02.37 – Mail : mhuet@jourdelanuit.fr